

MAI 1984



## Collège Guillaume Budé

### L'AUTONOMIE D'UN ETABLISSEMENT DANS SA REGION

#### FACTEUR D'HARMONIE DES ACTIONS EDUCATIVES

#### I . RAPPEL DES CONDITIONS PARTICULIERES AU COLLEGE GUILLAUME BUDE.

- A) Collège expérimental, travaillant depuis 1970 dans le domaine "Vie Scolaire", sur une structure d'ateliers optionnels, accompagnée d'une participation active des élèves, des parents, des enseignants à la vie de l'Etablissement (tutorat, concertation, conseils ouverts).
- b) Collège intégré à un Centre Educatif et Culturel et bénéficiant à ce titre de moyens supplémentaires (16 postes) permettant des actions originales d'intégration du secteur scolaire au secteur de l'animation socio culturelle (ateliers scolaires animations);
- c) En 1979, à la fin des 5 ans de recherche CIEP, un bilan a été fait permettant de dégager les points positifs et les points négatifs de notre expérience, et donc de l'infléchir, de la modifier.

Les points positifs concernaient :

- la motivation des élèves
- la valorisation des aptitudes des élèves
- l'accent mis sur l'expression et la participation active
- la modification des relations entre enseignants et élèves
- l'ouverture sur des domaines non pris en charge dans les disciplines classiques.

Les points négatifs étaient :

- La dichotomie entre les cours et les ateliers
  - la dispersion des centres d'intérêts proposés aux élèves (pas de "projet", de thème unificateur)
  - la multiplication des adultes intervenant en direction des élèves
- .../...

... / ...

- (impossibilité de les réunir tous dans les conseils de classe).
- la lourdeur de gestion des ateliers sur un niveau entier (150 à 200 élèves)
    - la non-évaluation des résultats (étant donné le manque de définition d'objectifs de connaissances)..

A partir de 1979-80 les heures CIEP attribuées à un groupe de "correspondants ont servi à une réflexion régulière sur le collège, et à élaborer collectivement les modifications progressives jugées nécessaires, dans le sens d'une plus grande autonomie des équipes pour la gestion globale du temps scolaire.

- d) Mais tout au long de ces années nous aurons ressenti fortement les limites à l'innovation imposées par l'administrations, les limites à l'autonomie de gestion du temps scolaire par les équipes. (Ces limites nous ont amenés à prendre contact en juillet 1981 avec le Directeur du CIEP et son adjoint pour préciser cette notion d'autonomie. Le résultat de cette démarche fût assez imperceptible).

C'est pourquoi le groupe CIEP, confronté chaque année à des blocages administratifs, a pris conscience de la vanité de ses projets, de son impuissance, a perdu son dynamisme et la plupart de ses participants.

- e) Les relations avec les Parents d'élèves très intenses la 1ère année de la nouvelle recherche (81-82) se sont amenuisées, pour les mêmes raisons, sembler-il;

Les réflexions menée avec eux, en particulier autour d'un thème qui les intéressait fortement : la vie de la classe a débouché sur des propositions ambitieuses qui n'ont pas pu se concrétiser.

Le temps passé en réunions a donc semblé à certains du temps perdu.

- f) Les relations entre les 12 ou 15 "correspondants" CIEP et le reste des enseignants (A.G. ) ont été difficiles, pour des raisons d'information et de temps de débat, peut-être par refus du fonctionnement d'un groupe institutionnalisé et donc différencié de l'ensemble... quoique le groupe CIEP ait été volontairement large, diversifié.

Cependant l'effort collectif du groupe CIEP a pu donner naissance à divers projets, à des équipes correspondant à diverses tendances pédagogiques mais il n'a pas réussi à entamer l'ensemble des enseignants. On a même frôlé la partition du collège en deux secteurs,

.../...

- l'un gérant traditionnellement l'expérience
- l'autre l'approfondissant en fonction de projets d'équipes.

g) Dernièrement, fin 82-83, l'expérience des ateliers qui faisait l'essentiel de la spécificité du collège G.BUDE a été interrompue brutalement par la suppression de 7<sup>ans</sup> des postes supplémentaires, et sans aucune évaluation, sans aucun argument, sans justification autre que la pénurie. Ce qui a provoqué :

- la redéfinition de l'utilisation des postes supplémentaires restant.
- le découragement de l'ensemble de la communauté éducative.

## II. Malgré tous ces problèmes la recherche CIEP a permis de progresser dans deux voies

- l'ouverture.
- l'autonomie.

ce qui répondait aux insuffisances constatées (I.c)..

### A) L'Ouverture a consisté

- 1) à prendre contact avec les Etablissements voisins (Montgeron) ou intéressés (Enghien). Ceci a permis de s'inspirer de l'expérience de lecture menée à Montgeron (Collège Weiler) pour une tentative analogue en 6ème.
- 2) à redéfinir les relations avec la vie culturelle et sociale locale par le biais des autres établissements du centre intégré. La coupure entre ceux-ci et le Collège était de plus en plus ressentie. Le Collège quoiqu'expérimental n'était pas perçu comme un lieu culturel par les animateurs extérieurs. La pédagogie active des ateliers n'était pas reconnue comme une pratique d'ouverture à la culture. Le collège ne participait pas assez, disait-on, aux manifestations culturelles décidées en dehors de lui, il ne consommait pas assez de culture. Après plusieurs réunions sur l'intégration en 80-81, le groupe CIEP a donc pris l'initiative de relancer le débat sur l'utilisation des heures d'enseignements attribuées au titre du CEC et effectuées jusque là en grande partie au fonctionnement des ateliers. Les responsables des divers Etablissements du CEC ont été invités aux réunions du groupe CIEP pour réfléchir ensemble à une nouvelle structure au collège associant mieux les actions éducatives et culturelles.

L'idée était de créer sur une partie des heures CEC des "secteurs d'animation intégrés" associant enseignants et animateurs pour des actions en direction de diverses catégories sociales, élèves du collège mais aussi d'autres écoles, tous publics... Les réalisations des élèves s'intégreraient ainsi à toute l'action culturelle du CEC et le lien se créerait avec le clubs de la ville

*C'est ainsi que se sont développés les secteurs*

- poésie
- audiovisuel
- nature
- sport

*et plus récemment*

- environnement
- théâtre
- informatique

*Les animateurs de ces secteurs peuvent intervenir dans les classes du collège sur des projets (ce sont des "intervenants") qu'ils soient enseignants ou non, les interventions se faisaient soit dans les cours, soit dans les ateliers  
ET SOUS DIVERSES FORMES*

B) L'AUTONOMIE nous a paru nécessaire pour gérer le temps scolaire de façon plus harmonieuse, pour éviter la dichotomie entre les cours et les ateliers entre les objectifs, entre leurs pratiques pédagogiques  
Donc, nous avons décidé pour la rentrée 1981, l'organisation de "modules": ensemble de deux classes gérant le temps global mis à leur disposition en fonction d'un projet (heures des cours + heures des ateliers + heures de concertation) et les mêmes enseignants assureraient les cours et les ateliers ( ce qui n' était pas toujours le cas auparavant).

*Mais la rigidité administrative face aux emplois du temps a fait que seul le temps d'ateliers a pu être géré par les équipes.*

*Pendant deux ans (1981-1982 et 1982-83) les équipes ont fait vivre quelques modules-à-projet. Mais l'idée de module a été aussitôt abâtardie par l'impossibilité de réunir réellement des équipes homogènes sur deux classes, en raison des mutations de la nécessité de s'investir dans trop de modules, et du refus des collègues de faire des choix et d'être assez disponibles pour les projets.*

*Certains modules n'avaient pas de projets, pas d'équipe constitués, donc pas de coordonnateur (il n'avait pas été possible d'avoir assez d'enseignants motivés pour animer tous les modules par un projet).*

*Le bilan de ces modules est donc impossible à faire ; et même pour les modules à projet une évaluation synthétique est difficile car les rapports sont assez disparates. De plus, en 82-83, où l'on aurait eu à faire le bilan approfondi de 2 ans de fonctionnement des modules (sur le cycle 6ème - 5ème par exemple), les enseignants se sont découragés : en effet la suppression des 7 postes rendait dès lors caduque le système d'atelier. A quoi bon analyser cette expérience qui était condamnée avant même toute évaluation ?*

*Les bilans font ressortir l'intérêt du fonctionnement par modules pour une meilleure connaissance réciproque des élèves et des enseignants, une meilleure harmonie, des méthodes pédagogiques et du contact avec les familles. Les bilans font apparaître aussi les limites du travail d'équipes, concertation insuffisante entre les enseignants, surcharge de travail, difficultés à organiser la liaison entre les cours et les ateliers.*

*Pour analyser les méthodes, les contenus, les effets de l'enseignement dans sa dualité cours/ateliers, un projet de recherche a été élaboré pour l'INRP. Il n'a pas pu se réaliser..*

### III En 1983-84

*Il reste fort peu de choses de la structure particulière du collège G.BUDE d'YERRES. Il ne reste plus que le désir de travailler en équipe parfois, d'animer ensemble des projets, et il reste des heures CEC dont l'utilisation est discutée, dont la permanence n'est pas assurée, les projets ne peuvent donc être établis qu'à court terme.*

A) *Avec les moyens propres du collège, sur quelques modules, nous avons commencé à gérer les heures de soutien en fonction de projets interdisciplinaires en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, ou selon une formule de groupes de niveaux en maths ( en 6ème)*

*Ce sont les projets :*

- classes en 6ème - module l'enfant et son corps
- classes en 6ème - module sur la lecture et l'interdisciplinarité
- classes en 5ème - expérience théâtre
- classes en 5ème - expérience géographie/maths

B) *Avec l'aide "d'intervenants CEC" (heures CEC) certaines classes sont engagées dans des projets*

- enseignement Audio-visuel 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> (1h par semaine)
- de réalisations audiovisuelles (liaison 3A)
- autour de la lecture en 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> (bibliothèque)
- informatique, en 6<sup>e</sup>,4<sup>e</sup> [Maison pour Tous])
- classes promotionnelles sportives (Centre Sportif)
- P.A.E. divers (avec Bibliothèque)

C) *Vie Scolaire : dans ce domaine qui a été considéré comme positif, se poursuivent les actions anciennes sans changement pour le moment (83-84)*

- le Tutorat : 1/2 H. par semaine dans l'emploi du temps des élèves et des enseignants.
- les Conseils de classe sont ouverts à tous les élèves et les parents
- la concertation des enseignants inscrite dans leur emploi du temps (1h, 1/2 par semaine d'après la réduction des heures de cours à 50 mn)..

Mais ce qui est très sensible pour les élèves c'est aussi des aspects de la vie scolaire liés à l'architecture du C.E.C.:

- ouverture, pas de barrière, circulation libre dans/hors le CEC
- la sonnerie musicale choisie par les élèves.

Pour le reste (foyer, rôle des délégués, clubs) rien de particulier au collège et pas mal de difficultés..

Cependant une évolution se dessine :

- 1) La concertation des enseignants est moins suivie, moins animée, moins préparée :

- les enjeux ont perdu leur importance, semble-t-il ; les enseignants se sentent dépossédés de leur responsabilité ; ils n'ont plus à gérer l'expérience des ateliers.
  - dans ce contexte et avec le changement de direction au collège le problème du rôle et du pouvoir de cette assemblée est posé.
- Tout cela nécessite qu'on redéfinisse les rôles des uns et des autres, les formes de la concertation.....

- 2) ~~la formule des conseils de classe ouverte~~ à tous (pratiquée au collège depuis une dizaine d'années) est remise en cause de plus en plus..

Les problèmes de fonctionnement déjà ressentis les années précédentes se posent plus nettement cette année. Les conseils sont plus souvent vécus comme un tribunal public, comme un règlement de comptes. Ceci atteste sans doute une plus grande raideur de l'orientation, un vécu plus tendu des élèves, des familles aussi bien que des enseignants.

La vie scolaire qui tentait de se fonder sur la confiance et l'autonomie, Conditions même des ateliers, semble s'orienter vers le conflit, le rejet et l'angoisse.

Le collège est entrain de s'éloigner de sa norme, de sa réalité première..

La suppression des ateliers a provoqué un changement dans la relation des élèves avec les enseignants. Ils sont maintenant là pour transmettre des connaissances et sanctionner des niveaux, ils ne sont plus les animateurs d'ateliers qui favorisaient la réalisation d'une équipe, permettaient des démarches autonomes etc... Ils étaient perçus différemment, plus pro-

ches des élèves ; le conseil de classe était plus un lieu de recherche

commune, que de confrontation.

Les enseignants constatent cette évolution qu'ils n'ont pas voulue et ne dominent pas. Cette confrontation au sein des conseils de classe est pénible pour tous..

- 3) La suppression des ateliers change aussi la relation de l'élève à lui-même et au savoir.

Le savoir est plus considéré maintenant comme un en-soi, que l'on peut conquérir ou rater, que comme une construction collective de la personnalité.

L'élève par rapport à lui-même est constamment en situation d'évaluation de jugement, plus du tout en situation de création, de valorisation de ses aptitudes comme les ateliers le permettaient.

L'ANGOISSE DE L'ÉCHEC REGNE SEULE, AU DETRIMENT DU PLAISIR DE SE REALISER SOI MEME AU SEIN D'UNE SOCIETE PLUS FRATERNELLE.

C'est pourquoi pour 84-85 nous voulons réintroduire cette dimension dans nos projets :

En 6ème les élèves pourront à nouveau choisir des activités optionnelles ;

Les classes de 6° seront organisées en fonction du choix d'une options sportives, littéraire, artistique etc... nous espérons créer ainsi une vie d'équipe de la classe, une motivation, une ouverture sur l'extra-sco-

laire.

Les activités de la classe et les Etablissements du Centre Culturel seront renforcées ; chaque classe bénéficiera d'une certaine autonomie de gestion de son temps.

L'angoisse, de l'échec règne seule, au détriment du plaisir de se.

Soi-même au sein d'une société plus fraternelle..

C'est pourquoi pour 84-85 nous voulons réintroduire cette dimension dans nos projets :

En 6° les élèves pourront à nouveau choisir des activités optionnelles ;

Les classes de 6° seront organisées en fonction du choix, d'une option, sportive, littéraire, artistique etc... Nous espérons créer ainsi une

vie d'équipe de la classe, une motivation, une ouverture sur l'extra-scolaire.

Les activités de la classe et les Etablissements du Centre Culturel seront renforcées ; chaque classe bénéficiera d'une certaine autonomie de gestion de son temps.

Mai 1979

Avenant

PREPARATION A LA VIE  
"COMMUNAUTE EDUCATIVE ET VIE SCOLAIRE "  
CODE 74-14-8-01/F/00

---

CONVENTION ETABLIE PAR  
COLLEGE G. BUDE de YERRES et SOUMIS  
AU C.I.E.P. DE SEVRES

---

L'innovation entreprise à Yerres dans le cadre d'un ensemble éducatif et culturel a pour but la création d'un climat humain permettant l'épanouissement de l'individu.

Dans un tel ensemble, les éducateurs ne sont pas seulement les enseignants mais aussi tous les personnels de la maison, qu'ils soient agents ou animateurs.



L'Education suppose que des responsabilités soient prises par les éduqués dans la perspective d'une préparation à la vie.

## I - MODIFICATION DES RYTHMES ET DES STRUCTURES DE LA VIE SCOLAIRE

### A) LES RYTHMES

Le Collège vit désormais selon le rythme d'un mi-temps pédagogique qui consiste en :

- cours où sont enseignés les langages de bases : français, mathématiques, langues vivantes et anciennes, langage de l'image et des méthodes scientifiques, historiques ou géographiques.

- ateliers (2 fois 2 périodes de 1 h 15 par semaine et pour chaque niveau.

Dans les activités d'ateliers les enseignants se donnent pour but de dépasser le cadre de chaque discipline et de chercher à faire vivre aux élèves la globalité de la culture.

Au delà de l'étude des langages, ils cherchent à faire pratiquer les langues en situation, aussi bien la langue maternelle que les langues étrangères.

Au delà de l'étude des sciences mathématiques et physiques, ils font expérimenter et pratiquer les notions acquises, en disposant d'une durée plus commode que celle des cours.

Au delà des sciences naturelles et humaines, ils font découvrir à l'élève son environnement et essaient de lui faire comprendre qu'il peut tenter de le modifier si nécessaire.

Au delà de l'étude de l'histoire et de la géographie, ils peuvent faire travailler sur les archives, l'archéologie, sortir du cadre de l'école et pratiquer le questionnement des choses et des gens.

Les ateliers sont l'occasion de multiplier au maximum les possibilités de pratiquer les activités annuelles, artistiques et sportives pour le plaisir que peut procurer chaque activité et pas seulement pour obtenir un résultat scolaire.

**Ainsi conçus les ateliers constituent une nouvelle approche pédagogique de soutien dans la mesure où ils permettent un épanouissement complet de la personnalité de l'élève et où ils habitent ceux qui sont en situation d'échec scolaire à se réconcilier avec eux-même, puisque là, en dehors de toute compétition, ils peuvent mener à bien un projet, réussir "quelque chose".**

Deux axes de recherche ont été dégagés pour les années 1979-82.

#### - NIVEAU 6ème - 5ème

1) privilégier l'apprentissage du choix des activités proposées en atelier, l'élève choisit lui même les ateliers auxquels il participera pour un trimestre, il est guidé dans cet apprentissage par le professeur principal de sa classe qui organise avec ses collègues le planning des ateliers pour chaque groupe de classe et règle avec ses élèves toutes les difficultés afférentes à la prise de décision.

2) privilégier la sensibilisation à l'environnement proche ou lointain de l'élève, pour permettre à chacun de conforter sa personnalité de trouver sa place, dans la communauté éducative et scolaire, et le mode d'expression et de communication qui lui convient le mieux.

Cette découverte de l'environnement est facilitée pour cette classe d'âge par le passage psychologiquement important de l'école primaire au Collège par les changements de cadre de vie et de rythme qu'il implique.

- NIVEAU 4ème - 3ème

- privilégier l'apprentissage de la responsabilité au niveau individuel et collectif en proposant aux élèves :

- . d'élaborés eux-mêmes, en groupe, des projets d'activités,
- . de mener jusqu'au bout, avec l'aide des adultes la réalisation de leur projet.

Cet axe de recherche tente d'apprendre aux élèves à gérer une certaine portion du temps qu'ils passent au Collège (soit deux plages de 2h30 par semaine).

Cette pédagogie de l'autonomie et de la vie collective suppose :

- que les élèves, les enseignants et les animateurs culturels du Centre Educatif qui peuvent encadrer des groupes d'ateliers s'engagent à faire émerger des pratiques collectives dans chaque activité.

- que les adultes sont conscients de provoquer chez les élèves une prise de conscience critique de leur place et de leur rôle dans l'école et dans la société.

Dans le sens du développement de la responsabilité des élèves cette gestion en situation réelle, peut aller jusqu'à la prise en charge de certains ateliers par les élèves eux-même, soit pour réaliser un projet propre au groupe soit pour encadrer des activités proposées à des élèves plus jeunes.

Le groupe, dans ce cas, doit rendre compte de son travail aux enseignants d'ateliers, et en particulier aux professeurs responsables de la répartition des élèves dans le groupe d'ateliers.

## B) LES STRUCTURES

Groupes de classes, nombre d'élèves en atelier,

- Le professeur principal ou tuteur doit voir se renforcer les possibilités de dialogue et de concertation en groupe et à titre individuel ; son horaire se trouvera, dans la mesure du possible légèrement augmenté (1/2h) pour faciliter ses contacts.

- Pour faciliter l'organisation pratique des ateliers et permettre aux enseignants de mieux connaître l'évolution, comparée des élèves en cours et en ateliers, chaque niveau de classe est divisé en groupe de classes à l'intérieur desquels les enseignants se chargent d'assurer au maximum cours et ateliers et organisent la répartition des élèves en ateliers.

- Le nombre des élèves en ateliers est forcément moins élevé que celui des élèves en classe (13 en moyenne), les activités d'atelier nécessitant une vie de groupe intenses pour que le projet d'activité défini avec l'enseignant soit mené à bien dans le temps imparti.

- Un nombre très réduit d'élèves est aussi nécessaire pour organiser au niveau 4ème-3ème un groupe de soutien à effectif mobile (pendant quelques séances) pour ceux qui en éprouvent le besoin. Quant au niveau 6ème -5ème les professeurs estiment que leur horaire suffit à soutenir un élève en difficulté momentanée.

Soutien,

C'est donc, dans une perspective d'ouverture sur la vie qu'à été mise en oeuvre cette modification de la vie scolaire.

---

## II- OUVERTURE SUR LA VIE

### 1) sur LE PLAN PHYSIQUE

L'ensemble de la maison forme le Centre Educatif et Culturel qui ne comporte aucune barrière aussi bien vers l'extérieur qu'à l'intérieur (toutes les portes sont ouvertes). Les locaux du Centre, du Collège, des 3 A, de la Maison pour Tous peuvent être occupés indifféremment par les élèves et par les adultes selon les temps de la journée et les activités. En outre les élèves du Collège peuvent assister aux spectacles organisés par le C.E.C. et profiter de tous les équipements spécialisés du C.E.C. Les personnels qu'ils soient professeurs ou animateurs peuvent prendre en charge, selon leurs compétences, aussi bien des enfants pendant le temps scolaire, que des adhérents du Centre.

### 2) sur LE PLAN PEDAGOGIQUE

Les enseignants du Collège devraient être tous volontaires et se sentir en partie animateur du Centre dans la mesure où,

- ils ont un contact privilégié avec une part non négligeable du public du Centre, la population scolaire de 11 à 15 ans, qu'ils forment à des habitudes culturelles, ce qui est grandement facilité par l'intégration des locaux et la collaboration constants avec les équipes culturelles.

- par le système des ateliers, ils peuvent inclure les activités qu'ils organisent avec leurs élèves à des actions intégrantes que le Centre peut proposer ou qui peuvent être mises en place d'un commun accord. (Préparation d'exposition de spectacles, recherche sur des thèmes cinématographiques, animations en direction des écoles élémentaires etc...).

Cette ouverture sur la vie privilégiée par l'existence du C.E.C. suppose un élargissement des pratiques pédagogiques qui porta sur 3 points :

1 - Les disciplines : il a paru important que ne soit pas négligé le langage qui est en passe de devenir celui de notre siècle, le langage de l'image (télévision, cinéma, publicité ...) C'est pourquoi l'étude de ce langage est introduite dans les cours au même titre que les autres.

Le groupe d'enseignants, de toutes disciplines» qui se chargent de cette nouvelle matière, s'organise pour définir le programme de travail de chaque niveau d'élèves et a besoin de stages de formation assurés sur place par un animateur spécialité du C.E.C. qui fournit en outre une aide continue au groupe, tant dans la recherche théorique que pour la gestion du matériel nécessaire.

2 - Les contenus : que ce soit en cours ou en ateliers, les limites des programmes officiels ne sont pas strictement observées, sans pour autant que les réalités sociales (examens, connaissances nécessaires dans la vie...) soient oubliées. L'important est que les élèves puissent être en contact avec le monde qui les entoure. C'est ainsi qu'ils peuvent apprendre à se servir d'une caméra de télévision, à faire des films, des montages, à étudier un pays du tiers monde, la crise au pétrole, la musique contemporaine ou visiter des usines, etc...

3 - Les méthodes :

L'enseignement des langues par les méthodes audiovisuelles se pratique depuis longtemps dans l'établissement mais d'autres disciplines utilisent aussi le matériel audio-visuel (diapos, films, bandes magnétiques) en tant que support pédagogique. ( Histoire» géographie françaises...)

- en ateliers (surtout mais pas exclusivement) se pratiquent des méthodes plus concrètes puisque les élèves peuvent fabriquer ou manier un certain nombre de matériels t ou encore voir réellement ce qu'ils étudient grâce à des visites de musées, d'usines, de sites et même à l'occasion, de voyages.

- Interdisciplinarité

L'entente et le travail commun de professeurs de différentes disciplines, et la collaboration avec d'autres personnels du Centre permettent la mise en oeuvre de méthodes plus actives : travaux de groupe intéressant diverses disciplines : un exemple, enseignement adentifique et interdisciplinarité code 75-07-3-03,

### III - EVALUATION DES ACTIVITES - CONCERTATION

Le conseil de classe est le lieu où sont pris en compte les résultats strictement scolaires des élèves, le bilan des activités d'ateliers et où l'on cherche à évaluer dans quelle mesure les élèves ont pu tirer parti de ces multiples possibilités d'enrichir leurs connaissances et de développer leur personnalité.

Tous les élèves y assistent et peuvent exprimer leur opinion sur les processus d'éducation auxquels ils sont soumis.

Dans le cadre de l'ouverture du Collège, les parents d'élèves d'une même classe sont tous invités à l'ensemble des conseils de classe.

Une concertation est indispensable ;

Incluse dans l'emploi du temps des enseignants à raison d'1h 1/2 par semaine, elle permet une meilleure connaissance de tous et facilite la circulation de l'information. L'ordre du jour est établi en commun, dans le souci objectif que les préoccupations de chaque individu ou groupe puissent y trouver leur place dans le courant de l'année.

Elle facilite la tâche des professeurs qui ont la charge des ateliers par niveau de classe, la rencontre avec les animateurs (classe, niveau, centre d'intérêt) en vue d'une meilleure coordination des méthodes et des contenus de leur enseignements.

Elle devrait ces 2 prochaines années s'ouvrir à toute la communauté scolaire : Elèves - Parents - Agents de service - ensemble du personnel du C.E.C. qui seront invités à certaines réunions concernant le fonctionnement de l'Etablissement

-----